



Assemblée participative du Global Studies Institute

**Jeudi 14 décembre 2023
12h15-14h00 - SIP 3H8**

Procès-verbal provisoire

Présent.es : Sandra Lavenex, Matthias Schulz, René Schwok, Didier Wernli, Sandra Lavenex, Annina Pfund, Monica Gonzalez, Vincent Exiga, Myriam Piguët, Véronica Gomez Temesio, Matteo Gianni, Jennifer Scoizzato, Alexandre Fellay, Antoine Eichelberger, Roswitha Zahler, Nicolaï Servais, Eleni Quenon, Marie Forquenot de la Fortelle, Faustine Bassin, Myriam Piguët, Stefano Araujo, Alaa Mejri, Fatima Al-Khafaji

Excusé·e·s : Federico Carducci

Invité·e·s : Céline Carrère, Frédéric Esposito, Barbara Laurent-Lucchetti, Quentin Zongo

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce de divers

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Une annonce de divers.

2. Approbation du PV de la séance du 5 octobre 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Remplacement des membres de l'AP

Corps des collaborateurs·trices de l'enseignement et de la recherche : Federico Carducci reprend son poste, occupé pendant son absence par Myriam Piguët.

Corps des étudiant·e·s : Marie Forquenot de la Fortelle remplace Fynn Van Belle

Pas d'opposition.

4. Présentation du projet « Sans-abrisme » à l'UNIGE par Quentin Zongo

M. Zongo a présenté le projet. Celui-ci consiste à ce que des étudiant·e·s formés aillent directement à la rencontre de personnes sans-abris qui fréquentent les sites universitaires, leur offrant une écoute active, conseils et informations, ainsi qu'une orientation vers des ressources adaptées si nécessaire.

L'AP a pris bonne note de ce projet et lui souhaite plein succès.

5. Communications du Directeur

A. BARI

- Le Directeur, Nicolas Levrat, rappelle qu'un Bachelor en sciences computationnelles et relations internationales sera introduit en septembre 2024. La moitié des crédits seront en sciences computationnelles.

- Il informe que des discussions sont en cours avec la Faculté de droit. Celle-ci aimerait supprimer la « passerelle » qui permet aux détenteurs d'un BARI, mention droit, de pouvoir obtenir un Bachelor en droit en deux semestres supplémentaires.

En remplacement, la Faculté de droit propose un double Bachelor, en 4 ans, à 240 crédits. Par conséquent, l'orientation « Droit » du BARI disparaîtrait.

Ce qui change, c'est que les étudiant·e·s du double Bachelor suivraient les mêmes cours de droit que les étudiant·e·s en droit.

Les cours de droit subsistent dans le cadre du BARI, mais uniquement pour les étudiant·e·s qui ne suivent pas le nouveau double bachelor.

B. Master en études globales

Il rappelle que le Master en études globales sera introduit à la rentrée de septembre 2024. Pour l'instant, ce n'est pas un master consécutif, mais une demande a été faite à Swissuniversities pour que les « études globales » soient reconnues une branche d'étude ; ce qui permettrait la consécutive avec BARI, orientation « études globales ».

C. Mobilité BARI

Il informe que le GSI reste le plus gros pourvoyeur d'étudiants en mobilité.

95 candidat·e·s ont postulé pour une destination « monde », et 88 ont été retenus. Les 7 autres seront redirigé·e·s vers une destination « Europe ».

Il y a eu également 80 demandes vers l'Europe qui sont en cours de traitement.

D. Statut des doctorant·e·s

Il informe que le statut des doctorant·e·s a été réformé au sein de l'UNIGE et que cette réforme sera mise en œuvre au 1^{er} août 2024.

6. Présentation des travaux de la Commission Egalité du GSI

Stéphanie Perazzone a assisté aux séances organisées par le Rectorat et communique ses avancées.

- Mise place d'une adresse mail de contact.
- Rappelle qu'il manque un représentant·e du corps professoral du GSI.
- Informe de la mise en service de distributeurs de produits hygiéniques au GSI.

7. Rapport de la Commission de réforme du BARI

Frédéric Esposito présente de manière détaillée le Rapport de la Commission de réforme du BARI.

Il rappelle que le processus a commencé en 2019 par une auto-évaluation. Ce rapport ne constitue que des recommandations.

Une première discussion a eu lieu, mais, vu la complexité de la problématique, l'AP a voté pour reprendre les discussions et voter sur la question lors d'une prochaine AP.

Le Rapport est disponible en annexe sur le site du GIS, sous la rubrique AP, Procès-verbaux : <https://www.unige.ch/gsi/fr/presentation/organisation1/assembleeparticipative/>

8. Présentation de la candidature de la professeure Céline Carrère à la direction du GSI

La professeure Céline Carrère a brièvement présenté les principaux axes de son programme que les membres de l'AP avaient reçu au préalable.

Elle a souligné son objectif de réunir le Conseil stratégique prévu par le Règlement d'organisation du GSI.

Cela permettra de mettre sur pied un plan de développement stratégique, de mieux collaborer avec les facultés et d'ancrer le GSI dans la Genève internationale.

Elle souhaite mobiliser son expérience de vice-doyenne de la GSM et de membre du Rectorat, afin, entre autres, de reprendre des bonnes idées existant dans les facultés et de les introduire au GSI si elles sont pertinentes.

En réponse à des questions, elle s'est engagée à prendre en considération les préoccupations des conseiller·e·s académiques.

Concernant le Corps de l'enseignement et de la recherche, elle a pris bonne note de la demande exprimée d'être mieux intégrés dans les organes de direction et de gestion du GSI.

Céline Carrère a exprimé le vœu de développer davantage les interactions entre les différents masters en études régionales.

Elle encourage par ailleurs à la remise sur pieds de l'Association des étudiant·e·s des masters du GSI pour permettre une meilleure intégration des étudiant·e·s de ces masters. Elle propose l'instauration d'ateliers afin de développer des synergies et de partager des expériences.

L'AP a voté à l'unanimité, sans abstention, le soutien à la candidature de la Professeure Céline Carrère au poste de directrice du GSI.

9. Divers

Les représentant·e·s du corps des étudiant·e·s ont fait part d'un mécontentement de plusieurs étudiant·e·s concernant un cours du MAMO qui ne serait pas assez général. Sa demande sera transmise à la direction du MAMO. Le Bureau de l'AP se saisira également de la question.

La séance est levée à 14h10.